

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

ARCHIVES DE LA SOMME

249 W

RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

**DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (DAEP)
EX-DÉLÉGATION A L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET À L'ÉDUCATION
PRIORITAIRE (DÉCÉP)**

Répertoire numérique

*Pilotage et actions mises en œuvre par l'académie
d'Amiens*

Dates extrêmes : 2004-2016
Métrage linéaire : 1,40
Nombre d'articles : 88
Niveau de description : article

Classement réalisé par **Morgan MAZURIER**
sous la direction et le contrôle scientifique d'**Élise BOURGEOIS**

Amiens, juillet-septembre 2022

SOMMAIRE

Producteur	Page 3
Histoire de l'éducation prioritaire dans l'académie d'Amiens	Pages 3-5
Modalités d'entrée	Pages 5-6
Présentation du contenu	Pages 6-7
Évaluation, tri et éliminations	Page 7
Conditions d'accès	Page 7
Conditions de reproduction	Page 7
Sources complémentaires	Pages 7-8
Bibliographie/webographie	Pages 8-9
Convention typographique et abréviations	Page 9
Répertoire détaillé	Pages 10-19
1. Pilotage des réseaux	Pages 10-11
2. Dispositifs mis en place	Pages 11-12
3. Les réseaux	Pages 13-18
- Les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ)	Pages 13-15
- Les Réseaux Ambition-Réussite (RAR)	Page 15
- Les Réseaux de Réussite Scolaire (RRS)	Pages 16-17
- Les Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite (CLAIR)	Page 17
- Les Écoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite (ÉCLAIR)	Pages 18-19

PRODUCTEUR

Le producteur de ce fonds d'archives est le Rectorat d'Amiens : Délégation à l'Égalité des Chances et à l'Éducation Prioritaire (DÉCEP) puis Délégation académique à l'Éducation prioritaire.

HISTOIRE DU RECTORAT D'AMIENS

Amiens fut siège d'une académie, circonscription éducative, entre 1808 et 1848, regroupant au départ les trois départements de l'ex-Picardie : l'Aisne, l'Oise et la Somme, puis de 1850 à 1854, chaque département constitua alors une académie. Il faudra attendre un siècle pour qu'Amiens redevienne le siège d'une académie, les trois départements étant rattachés à Paris pour l'Oise, à Douai puis Lille pour la Somme, à Douai, Lille puis Reims pour l'Aisne. L'académie d'Amiens est restaurée le 9 juin 1964.

Celle-ci est composée d'écoles primaires, maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat, de collèges publics et privés sous contrat, d'établissements régionaux d'enseignement adapté dans l'Aisne et l'Oise, de lycées généraux, technologiques et professionnels publics ou privés sous contrat et de deux universités : l'Université de Picardie Jules-Verne basée à Amiens avec des antennes détachées à Beauvais, Creil, Saint-Quentin et Soissons et de l'Université de technologie de Compiègne.

Le responsable d'une académie est le recteur. Celui-ci est nommé par décret en conseil des ministres par le président de la République. Son rôle est de diriger la politique éducative dans l'académie, sous l'autorité des ministres chargés de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il a autorité sur les trois degrés d'enseignement : le primaire, le secondaire et le supérieur et également sur l'ensemble du personnel affecté dans les établissements d'enseignements et de services relevant de ses attributions. Il dispose aussi de services déconcentrés (un par département) placés sous l'autorité d'un directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Depuis la fin des années 1990, le rectorat d'Amiens a confié le pilotage de la politique d'éducation prioritaire à un service spécifique. Le Centre de ressources académique « Actions éducatives en milieu difficile » (CRAAEMD) est mis en place en 1998 lors de la création nationale de Centres de Ressources Académiques à l'Éducation Prioritaire (CAREP) dans le cadre de la relance de l'éducation prioritaire engagée par Ségolène Royal alors ministre déléguée à l'Enseignement scolaire entre 1997 et 2000. En 2007, le CAREP devient Délégation à l'Égalité des Chances et à l'éducation prioritaire (DÉCEP) qui outre ses missions de formation des personnels, prend désormais en charge tout ce qui concerne les dispositifs d'incitation à la poursuite d'études (les cordées de la réussite, le passeport lycéen-étudiant, les internats d'excellence, la lutte contre le décrochage scolaire...) et les conventions avec les grandes écoles et universités. La DÉCEP disparaît en 2016 et devient Délégation Académique à l'Éducation prioritaire (DAEP).

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS

L'éducation prioritaire est une politique nationale déclinée dans les territoires. Elle est créée en 1981 par Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale entre 1981 et 1984, afin de répondre au besoin de lutter contre l'échec scolaire massif dans certains quartiers et territoires en corrigeant ces inégalités par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé. Les premières Zones Prioritaires (ZP) et Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) sont créées en 1981. Censées être

temporaires, chaque relance de la politique revoit la carte de ces ZP/ZEP et entraîne des entrées et sorties d'établissements de ces dispositifs. Les sigles ont beaucoup changé et les priorités évoluent en fonction des politiques publiques.

En 1990, des postes de coordonnateurs de réseaux et de responsables de ZEP sont créés afin de mieux structurer cette politique. En 1999, les ZEP vont concerner les territoires les plus en difficulté et les Réseaux d'éducation prioritaire (REP) sont constitués pour des territoires en difficulté moindre. Dans le même temps, la carte de l'éducation prioritaire s'étend à d'autres endroits de manière importante.

En 2006, les Réseaux de Réussite scolaires (RRS) vont remplacer les REP et les Réseaux ambition réussite (RAR) remplacent, eux, les ZP/ZEP. En 2011, les RRS sont maintenus mais les RAR deviennent des Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite (CLAIR) puis en 2012 des Écoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition l'Innovation et la Réussite (ÉCLAIR). En 2014, une révision de la carte de l'éducation prioritaire est entreprise entre les REP et les Réseaux d'Éducation prioritaire renforcés (REP+), ces derniers remplaçant dans le même temps les ÉCLAIR.

Dans l'académie d'Amiens, en 2010, 24 RRS se sont installés sur le territoire : 8 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise et 6 dans la Somme. Les RAR sont au nombre de 13 : 2 dans l'Aisne, 6 dans l'Oise et 5 dans la Somme. En 2011, ils sont transformés, certains en CLAIR puis tous en ÉCLAIR. Suivra la création de 9 autres ÉCLAIR, portant le nombre de réseaux à un total de 22.

Liste des RRS (en 2010) :

Aisne

RRS Matisse (Bohain-en-Vermandois)
RRS Jean Rostand (Château-Thierry)
RRS Anne de Montmorency (Fère-en-Tardenois)
RRS Camille Desmoulins (Guise)
RRS Charlemagne (Laon)
RRS Gabriel Hanotaux (Saint-Quentin)
RRS Jean Moulin (Saint-Quentin)
RRS Marthe Lefèvre (Saint-Quentin)

Oise

RRS Jehan Le Fréron (Crèvecœur-le-Grand)
RRS Gaëtan Denain (Compiègne)
RRS Jean-Jacques Rousseau (Creil)
RRS du Thelle (Méru)
RRS Pierre Mendès-France (Méru)
RRS Romain Rolland (Mouy)
RRS Marcellin Berthelot (Nogent-sur-Oise)
RRS Louis Pasteur (Noyon)
RRS Paul Éluard (Noyon)
RRS Émile Lambert (Villers-Saint-Paul)

Somme

RRS du Val de Somme (Ailly-sur-Somme)
RRS Édouard Lucas (Amiens)
RRS du Val de Nièvre (Domart-en-Ponthieu)
RRS Jean Rostand (Doullens)
RRS Victor Hugo (Ham)
RRS du Marquenterre (Rue)

Liste des RAR (en 2010) :

Aisne

RAR Montaigne (Saint-Quentin)
RAR Gérard Philippe (Soissons)

Oise

RAR Henri Baumont (Beauvais)
RAR Charles Fauqueux (Beauvais)
RAR Gabriel Havez (Creil)
RAR André Malraux (Compiègne)
RAR Anatole France (Montataire)
RAR Édouard Herriot (Nogent-sur-Oise)

Somme

RAR César Franck (Amiens)
RAR Arthur Rimbaud (Amiens)
RAR Guy Mareschal (Amiens)
RAR Étouvie (Amiens)
RAR Maréchal de Hautecloque (Beaucamps-le-Vieux)

Liste des CLAIR (en 2010) :

Aisne

CLAIR Charlemagne (Laon)

Oise

CLAIR Henri Baumont (Beauvais)
CLAIR Charles Fauqueux (Beauvais)
CLAIR Gabriel Havez (Creil)
CLAIR Jules Uhry (Creil)
CLAIR Lavoisier (Méru)
CLAIR André Malraux (Montataire)

Somme

CLAIR César Franck (Amiens)
CLAIR Étouvie (Amiens)

CLAIR Romain Rolland (Amiens)
CLAIR Pierre Mendès-France (Péronne)

Liste des ÉCLAIR (en 2011) :

Aisne

ÉCLAIR Charlemagne (Laon)
ÉCLAIR Montaigne (Saint-Quentin)
ÉCLAIR Gérard Philipe (Soissons)

Oise

ÉCLAIR Henri Baumont (Beauvais)
ÉCLAIR Charles Fauqueux (Beauvais)
ÉCLAIR André Malraux (Compiègne)
ÉCLAIR Gaëtan Denain (Compiègne)
ÉCLAIR Gabriel Havez (Creil)

ÉCLAIR Jules Uhry (Creil)
ÉCLAIR Jean-Jacques Rousseau (Creil)
ÉCLAIR Lavoisier (Méru)
ÉCLAIR Anatole France (Montataire)
ÉCLAIR André Malraux (Montataire)
ÉCLAIR Édouard Herriot (Nogent-sur-Oise)

Somme

ÉCLAIR du Ponthieu (Abbeville)
ÉCLAIR Arthur Rimbaud (Amiens)
ÉCLAIR César Franck (Amiens)
ÉCLAIR Guy Mareschal (Amiens)
ÉCLAIR Étouvie/Rosa Parks (Amiens)
ÉCLAIR Romain Rolland (Amiens)
ÉCLAIR Louis Thuillier (Amiens)¹
ÉCLAIR Maréchal de Hautecloque
(Beaucamps-le-Vieux)

MODALITÉS D'ENTRÉE

En novembre 2016, Jean-Yves Rochex et Lydie Heurdier-Deschamps, chercheurs au Centre Interdisciplinaire de Recherche « Culture, Éducation, Formation, Travail » du collectif Éducation et Scolarisation (CIRCEFT-ESCOL) de l'Université Paris VIII, en sciences de l'éducation et plus particulièrement en éducation prioritaire en France, en partenariat avec l'Observatoire des Zones prioritaires (OZP) et avec le soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, ont entrepris un projet de recensement puis d'archivage des fonds relatifs à l'histoire de l'éducation prioritaire. Dans un premier temps, cela a consisté à recenser auprès du plus grand nombre d'acteurs possibles les documents existants, puis à définir selon les documents trouvés et leur localisation, les modalités de versement dans les différents lieux d'archivage. C'est ainsi qu'en mars 2015, une collecte de grande envergure est mise en place au niveau national, sollicitant tous les professionnels de tous les niveaux institutionnels (ministère, rectorats, inspections académiques, inspections primaires, établissements...) dans le but d'inventorier les traces des projets et productions mises en œuvre sur les territoires concernés et d'en faire un guide des sources.

En février 2018, après avoir pris l'attache auprès de Mme Isabelle Boulnois, chargée de mission académique pour l'éducation prioritaire afin de mettre en place les modalités d'enquête auprès des acteurs des réseaux en REP et REP+ de l'académie d'Amiens, Lydie Heurdier a contacté les Archives de la Somme en vue de travailler en concertation avec le rectorat d'Amiens pour décider des méthodes de collecte des documents identifiés. Dans le même temps, elle a pris l'attache auprès des Archives de l'Aisne et de l'Oise dans ce même but. Dans l'Aisne, le directeur n'a pu localiser aucun fonds relatif à l'éducation prioritaire, aucun collègue n'ayant versé d'archives. Dans l'Oise, quelques fonds de réseaux étaient présents dans les collections. La situation académique était donc très disparate. À partir de ce constat des questionnaires ont été envoyés aux coordonnateurs-secrétaires de réseaux afin d'identifier des potentiels documents. Une synthèse de ces questionnaires faite en mai 2019 a montré que de nombreux coordonnateurs (8) ont pris le sujet au sérieux. Des rendez-vous ont été ainsi planifiés avec 3 d'entre eux dans la Somme : Mme Anne Vasseur coordonnatrice du REP+ César Franck et Arthur Rimbaud, M. Laurent Bécu coordonnateur du REP Guy Mareschal et M. Franck Irjud, coordonnateur du REP+ Rosa Parks ainsi qu'avec Mme Amandine Brandicourt, la secrétaire du service de l'éducation prioritaire au rectorat. Cette dernière avait déjà fait un premier travail d'identification des archives de la DAEP (ex-DECEP) soit environ 2 mètres linéaires de

¹ Devenu ÉCLAIR en 2014

documents. Entre temps, la pandémie de Covid19 a mis à mal ce traitement et entraîné des retards. Fin 2020-début 2021, les démarches sur ces archives reprennent et en 2022 un versement peut se faire. Avec l'appui de Mme Sabine Carton, nouvelle cheffe de division de la logistique des services académiques et Mme Céline Flan, son adjointe, M. Morgan Mazurier, archiviste du service Aide aux administrations, a constaté que l'identification des documents de ce futur versement était à revoir selon les termes du protocole de versement des Archives de la Somme. Après un long travail de traitement intellectuel et matériel, le fonds est désormais consultable sous la cote 249 W.

PRÉSENTATION DU CONTENU

La première période de la politique d'éducation prioritaire, commencée en 1981, s'achève en 2004-2005, dates qui correspondent aux documents les plus anciens de ce fonds. Cette année une expérimentation est lancée et porte sur les modalités d'organisation, méthodes et innovations pédagogiques de nature à permettre aux élèves en ZEP d'acquérir les savoirs de base et de prétendre aux filières d'excellence. Les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) sont ainsi mis en place pour tout élève rencontrant des difficultés ou des besoins particuliers qui empêchent les acquisitions fondamentales.

La rentrée 2006 débute ce que l'on appelle la deuxième période de l'éducation prioritaire. La circulaire de mars 2006, texte de référence élaboré par Gilles de Robien ancien ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche entre 2005 et 2007, doit répondre aux violences urbaines qui ont éclatées en France en octobre 2005. La carte de l'éducation prioritaire est entièrement restructurée et de nouveaux réseaux sont créés : les Réseaux Ambition Réussite et les Réseaux de Réussite éducative (RAR et RRS). Le RAR est une entité administrative composée d'un collège et d'écoles travaillant ensemble. Ces derniers s'associent autour d'un projet commun : le contrat ambition réussite ou contrat d'objectifs scolaires. Ils possèdent un pilotage local : le principal du collège, ainsi qu'un comité exécutif qui œuvre au plus près des préoccupations des élèves. Le tout est formalisé par un contrat passé avec les autorités académiques, la Délégation à l'Égalité des Chances en Éducation prioritaire (DECEP). Les RAR s'inscrivent dans cette réforme qui voit l'éducation prioritaire se doter de moyens humains supplémentaires : les professeurs référents et les assistants pédagogiques. Les RAR sont véritablement installés à la rentrée 2007 et au niveau national un Observatoire de la réussite dans l'éducation prioritaire est mis en place. En 2008, les RAR et RRS demeurent afin de poursuivre cette politique d'égalité des chances. Ils constituent le cadre adéquat de la mise en œuvre du plan *Espoir Banlieues* dans les quartiers dits « sensibles ». Dans ce plan, plusieurs priorités sont réaffirmées et notamment la lutte contre le décrochage scolaire, la poursuite du développement de l'internat avec le lancement du label « Internat d'excellence », l'ouverture des classes préparatoires aux grandes écoles, l'accompagnement éducatif et les dispositifs expérimentaux de réussite scolaire dans les lycées (DERSL).

La circulaire de rentrée 2011 renforce ces mécanismes en créant le programme CLAIR puis ÉCLAIR qui promeut l'innovation et l'expérimentation à l'échelle de l'établissement. Un *Vade-Mecum* dont le premier numéro porte sur le programme CLAIR/ÉCLAIR est expérimenté dans une centaine d'Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) et a pour but de réduire les écarts dans les résultats des élèves. Il est ainsi élaboré comme un outil d'aide pour les coordonnateurs de réseaux.

Les dates extrêmes les plus récentes de ce fonds (2014-2016) correspondent à la démarche de refondation de l'éducation prioritaire. Deux niveaux d'intervention de la politique sont créés, les REP et REP+, remplaçant les dispositifs antérieurs. ÉCLAIR et RRS disparaissent donc. Cette refondation se caractérise par trois axes : les apprentissages des élèves sont mis au cœur de l'éducation prioritaire ; les personnels de l'éducation prioritaire sont

mieux reconnus et accompagnés, leur travail est favorisé par une équipe éducative et par un temps plus long (18 demi-journées par an) afin de mettre en place les travaux d'équipe relatifs à la prise en charge des besoins des élèves, à se mettre en relation avec les parents et à se former. Le troisième axe est le renforcement du pilotage et de l'animation du réseau. Les documents présents dans ce fonds permettent d'appréhender cette période et d'y voir tous les dispositifs successifs à destination des élèves et de leurs familles.

ÉVALUATION, TRI ET ÉLIMINATIONS

La documentation, les doublons et les formulaires vierges ont été éliminés du fonds conformément à l'instruction ministérielle DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005, relative au tri et à la conservation des archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale ainsi que la circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 relative à la refondation de l'éducation prioritaire, la circulaire n° 2017-090 du 3 mai 2017, Pilotage de l'éducation prioritaire et le référentiel de l'éducation prioritaire publié en janvier 2014².

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès aux archives publiques est régi par les articles L. 213-1 à L. 213-3 du code du patrimoine. Tous les documents de ce fonds sont communicables sauf les cotes 249 W 7, 249 W 8, 249 W 10 et 249 W 12 qui contiennent des données personnelles, le reste du fonds est librement communicable.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les reproductions sont possibles dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur et l'arrêté portant règlement de la salle de lecture des Archives départementales. La reproduction ne doit pas porter atteinte à la bonne conservation matérielle du document original.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'OISE :

- **Archives postérieures au 10 juillet 1940 :**

-Série W :

1606 W : Fonds de l'Inspection académique de l'Oise (1940-2000).

1625 W : Fonds de l'Inspection académique de l'Oise (1835-2003).

1646 W : Zone et Réseau d'éducation prioritaire de Creil (1977-2005).

1775 W : Fonds de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, Cabinet de l'Inspecteur, de l'Inspecteur académique adjoint et du secrétariat général (1979-2006).

1823 W : Fonds de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise (1982-2010).

² Voir sur le site de Légifrance :

https://francearchives.fr/fr/file/06293a4d412fcfe36918c95a426cecbe5cc00510/DGPA_SIAF_2021_005_annexe_referentiel_education_prioritaire.pdf

2086 W : Fonds de l'Inspection académique de l'Oise, division de l'organisation scolaire (2004-2005).

2096 W : Fonds de l'Inspection académique, division de l'organisation scolaire (1962-2006).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME :

- **Archives postérieures au 10 juillet 1940 :**

-Série W :

230 W : Fonds de l'Espace Picard pour l'Intégration (1994-2021).

Fonds d'établissements ayant fait partie d'un réseau :

124 W : Fonds de l'école maternelle Au Bord de l'Eau, Amiens (1969-2015).

157 W : Fonds de l'école maternelle Fafet, Amiens (1973-2016). [en cours de classement]

169 W : Fonds du Groupe scolaire Saint-Pierre/Vincensini (1977-2011). [en cours de classement]

247 W : Fonds de l'école de Neuville-Coppegueule (1978-2015). [en cours de classement]

249 W : Fonds du Réseau d'Éducation prioritaire César Franck (2002-2017).

BIBLIOGRAPHIE/WEBOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE :

- *Les Zones d'éducation prioritaires en Picardie*. Bulletin académique d'information, n°2-3. 1985 [Cote AD80 : 4°1055]
- LAUTIER Nicole, 2000, « *Éducation à la Citoyenneté : quelques années de la vie d'un collègue* ». Bulletin d'information Zoom. Consulté le 08 août 2022 : http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/publications/xyzep/zoom/archives/2000-2001/zoom_12_pro.pdf/at_download/file
- *La liste des 164 collèges envisagés pour le label « Ambition réussite » (niveau EP1)*. Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2006. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article2020>
- *La liste des collèges en ZEP et/ou « Ambition réussite (RAR) »* (février 2006). Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2006. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article2150>
- *Présentation détaillée du travail mené dans le cadre d'une convention entre deux collèges RAR d'Amiens et un centre interculturel à destination des élèves exclus temporairement de l'établissement*. Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2010. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article8598>
- *Enseigner en co-intervention : Savoir comment l'élève s'y prend, anticiper face aux potentielles difficultés de l'élève en classe, prendre l'erreur à sa source..., action de l'école ECLAIR Albert Schweitzer A à Amiens*. Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2012. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article12921>
- *À Amiens, Najat Vallaud-Belkacem rend visite à l'école "Pigeonnier" et au collège "César Franck" de son enfance, tous les deux actuellement en REP+*. Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2016. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article18639>

- "J'ai dit stop ", vidéo contre le harcèlement du collège REP+ César Franck à Amiens lauréate du concours académique. Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2018. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article22061>
- Dispositif Cogni'classes au collège REP+ César Franck d'Amiens et dans la Cité éducative (Innovathèque). Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2020. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article25742>
- Programme d'expérimentation aux sciences cognitives dans 40 établissements volontaires de l'académie d'Amiens (dont 14 écoles et collèges REP et REP+) Article de l'Observatoire des Zones Prioritaires, le Quotidien des ZEP, 2021. Consulté le 08 août 2022 : <https://www.ozp.fr/spip.php?article26268>
- THOMAS Frédéric, 2015. Des ZEP au REP+ : les politiques d'éducation prioritaire. Consulté le 09 août 2022 : <https://www.cap-concours.fr/donnees/enseignement/systeme-educatif/grands-principes-acteurs-reformes-organisation/des-zep-au-rep-les-politiques-d-education-prioritaire-ficpra09009>

CONVENTION TYPOGRAPHIQUE, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

s. d. : sans date

CAREP : Centres Académiques de Ressources à l'éducation prioritaire

CIRCEFT-ESCOL : Centre Interdisciplinaire de Recherche « Culture, Éducation, Formation, Travail » du collectif Éducation et Scolarisation

CLAIR : Collèges, lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite

CRAAEMD : Centre de ressources académique « Actions éducatives en milieu difficile

DAEP : Délégation académique à l'Éducation prioritaire

DASEN : Direction académique des Services de l'Éducation nationale

DECEP : Direction à l'Égalité des Chances et de l'Éducation prioritaire

DERSL : Dispositif expérimental de réussite scolaire en lycée

DGESCO : Direction Générale Scolaire

ÉCLAIR : Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite

EPL : Établissement Public Local d'Enseignement

OZP : Observatoire des Zones prioritaires

Postes SPÉA : Postes Spécifiques Académiques

PPRE : Programme personnalisé de Réussite éducative

RAR : Réseau « Ambition réussite »

REP : Réseau d'Éducation prioritaire

REP+ : Réseau d'Éducation prioritaire renforcé

RRS : Réseau de Réussite scolaire

ZEP : Zone d'Éducation prioritaire

ZP : Zone prioritaire

RÉPERTOIRE DÉTAILLÉ

1. Pilotage des réseaux

- 249 W 1** Direction de l'Égalité des Chances et de l'Éducation Prioritaire (DECEP) [devenue Délégation Académique à l'Éducation Prioritaire (DAEP)], mission : notes, correspondance (2008). 2008
- 249 W 2** Tableaux de bord, mise en œuvre : correspondance, tableaux, statistiques, comptes-rendus de réunion, programme, projets de tableaux (2004-2012). 2004-2012
- 249 W 3** CLAIR puis ÉCLAIR, organisation et présentation : liste des établissements, correspondance, note, télécopie, programme, pétitions, fiche d'enquête (2010-2011). Poursuite des dispositifs (2011) : notes, présentation des nouveaux programmes, notes au recteur, tableaux des indicateurs par établissements, liste des nouveaux établissements, suivi et évaluation (2010-2013). Financement : fiches d'enquête (2009), note sur l'harmonisation des dotations en Éducation prioritaire pour les ÉCLAIR, correspondance, tableaux de répartition des crédits (2012). Organisation territoriale, mise en œuvre d'une carte d'éducation prioritaire : relevé de conclusion, cartes des REP, REP+, des RAR et RRS de la Somme, l'Aisne et l'Oise, liste des établissements (2014-2016). 2009-2016
- 249 W 4** Coordonnateurs de réseaux et secrétaires, formation et recrutement : liste des formés, comptes-rendus, feuilles d'émargements, fiches de synthèses, notes manuscrites, correspondance (2006-2011). Professeurs-référents : liste des participants, programmes, fiches actions, fiches des ateliers, liste d'émargements, documentation, compte-rendu, correspondance, notes (2007-2010 ; 2015). Chefs d'établissement en RAR : liste des participants, correspondance (2008). Assistants pédagogiques : liste des participants, présentation, programme, correspondance (2010). Préfets des études ÉCLAIR : 2005-2016

liste des participants, liste d'émargement, PowerPoint de présentation, correspondance (2012). Formateurs en REP+ : rapports d'activité, carnet de bord, fiches repères (2015-2016).

- 249 W 5** Séminaires de formation, participation : programme, liste des participants, présentation des ateliers, liste des thèmes des ateliers, composition des ateliers, documentation, compte-rendu de réunion, correspondance, note manuscrite, note dactylographiées, attestation de présence, dossier de présentation, documentation (2007-2015) 2007-2015
- 249 W 6** Ressources humaines, recrutement des professeurs-référents SPÉA des « Collèges Ambition-Réussite » : liste des candidats, comptes-rendus de réunions concernant les PPRE (Programmes Personnalisés de réussite éducative), comptes-rendus d'entretiens de recrutement, lettres de mission (2007-2010), lettres de candidature, curriculum vitae, rapport d'inspection (2013)³. Recrutement des assistants pédagogiques du collège Arthur Rimbaud : bilans (2007-2008 ; 2009-2010). Recrutement des coordonnateurs-secrétaires : fiche de poste, compte-rendu de réunion sur l'analyse de leurs pratiques et missions (2010). Recrutement des professeurs ÉCLAIR : liste des nommés (2011), correspondance sur le manque de candidats (2011). Mouvement national à gestion déconcentrée des corps nationaux de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré : circulaire (2013). 2007-2013
- 249 W 7** Accompagnement pédagogique, résultat : publication du *Bilan académique et nationale des réseaux d'éducation prioritaire* : brochures (2008-2014). RAR, évaluation/bilan : notes, enquête, correspondance, tableau de gestion, questionnaire, bilan par établissements et pour l'ensemble (2006-2010). Dialogues de gestion de la programmation, bilan : comptes-rendus de réunions, statistiques par établissements (2011), publication (2015). 2006-2014

3 Concerne Mme TABARY-BOMBLE professeure certifiée Lettres modernes au Collège César Franck.

2. Dispositifs mis en place

- 249 W 8** *Passeport lycéen-étudiant*, déploiement : livret de présentation, bilan de l'opération *Égalité des Chances*, note du recteur, liste des établissements concernés par le dispositif, convention avec les établissements (2005-2007). Organisation d'une journée découverte : liste des établissements, bilans par établissement (2007). 2005-2007
- 249 W 9** « *Entreprendre pour apprendre* », déploiement : correspondance, dépliant de présentation du dispositif, notes, rapport d'activité 2005-2006 (2005-2008). 2005-2008
- 249 W 10** *L'Accompagnement éducatif*, déploiement : enquête, bilan, communiqué de presse, articles de presse, notes, correspondance, documentation (2006-2013). 2006-2013
- 249 W 11** Dispositif expérimental de réussite scolaire dans les lycées (DERSL), mise en place : enquêtes, bilans, synthèses académiques, liste des professeurs impliqués, bilans des stages, prévisions d'effectifs, notes, correspondance (2006-2011). 2006-2011
- 249 W 12** Internats d'excellence dans les lycées publics et privés, déploiement : projets d'établissement, comptes-rendus de réunion, note, projet d'établissements, correspondance, enquête, dossiers de subvention, tableau d'indicateurs d'effectifs, liste d'établissements (2007-2012). 2007-2012
- 249 W 13** Lycées « Ambition réussite » du Plan Espoir Banlieue, déploiement : relevé de conclusion, liste des sites d'excellence, notes, enquête dynamique *Espoir banlieue* (2008-2010). 2008-2010
- 249 W 14** *Cordées de la réussite*, déploiement : dossier sur les suites de l'opération *Égalité des Chances*, note du recteur, liste des établissements concernés par le dispositif, correspondance, rapport, conventions avec les établissements (2010-2013) 2010-2013

249 W 15 Tutorat entre pairs, recensement des actions : notes, correspondance (2013). 2013

249 W 16 Micro-Lycée d'Amiens, création : convention de mise en place de l'établissement, convention d'utilisation des locaux pendant le temps scolaire (2013). 2013

3. Les réseaux

249 W 17 Liste des établissements classés en ZEP, RAR, RRS, CLAIR et ÉCLAIR ([1981]-2012). [1981]-2012

Les EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement)

249 W 18 Contractualisation : Cahier de suivi 2009-2010, présentation, bilans de la contractualisation des lycées professionnels (2010), fiches de dialogue avec les lycées non contractualisés (2011-2012). 2005-2014

249 W 19 Établissements contractualisés (*Département de l'Aisne* : Crécy-sur-Serre. Collège Beaufort. Collège Josquin des Prés [2008]. Belleu. Collège Jean Mermoz [2008]. Bohain-en-Vermandois. Collège Henri Matisse [2008]. Braine. Collège Pierre et Marie Curie (s. d.). Charly-sur-Marne. Collège François Truffaut [2008]. Château-Thierry. Collège Jean Racine (2007). Château-Thierry. Collège Jean Rostand (s. d.). Condé-en-Brie. Collège de La Faye [2010]. Corbeny. Collège Léopold Senghor (2005-2010). Cuffies. Collège Maurice Wajsfelner (2006-2008). Fresnoy-Le-Grand. Collège Villard de Honnecourt (2010). Coucy-le-Château-Auffrique. Collège Léon Droussent (s. d.). Charles Brazier (s. d.). Gauchy. Collège Paul Éluard [2007]. Guise. Collège Camille Desmoulins (2009). Harly. Collège Anne Franck (s. d.). Hirson. Lycée Joliot Curie (2007). La Capelle. Collège Pierre Sellier [2010]. La Fère. Collège Marie de Luxembourg (s. d.). Laon. Collège Les Frères Le Nain (2011). Le Nouvion-en-Thiérache. Collège Colbert Quentin (2008). Marle. Collège Jacques Prévert [2010]. Moy-de-l'Aisne. Collège Suzanne Deutsch de la Meurthe (2010). Neuilly-Saint-Front. Collège Joseph Boury (2007). 2005-2014

Ribemont. Collège Antoine Nicolas de Condorcet (2007-2010). Rozoy-sur-Serre. Collège Jules Ferry (2011). Sains-Richaumont. Collège Quentin de La Tour (2007-2010). Saint-Quentin. Collège Gabriel Hanotaux [2009]. Saint-Quentin. Collège Henri Martin ([2008]-2010). Saint-Quentin. Collège Marthe Lefevre [2009]. Saint-Quentin. Collège Pierre de la Ramée (2009). Sissonne. Collège Froelicher (2010). Soissons. Collège Lamartine [2009]. Soissons. Collège Saint-Just 2010-2014 (2010). Tergnier. Collège Joliot Curie 2007-2011 (2007-2010). Vailly-sur-Aisne. Collège Alan Seeger (2007). Vermand. Collège Marcel Pagnol [2010]. Vervins. Collège Condorcet (2010). Villeneuve-Saint-Germain (2009-2010). Villers-Cotterêts. Collège François 1^{er} (2007). Wassigny. Collège Simone Veil (2007). **Département de l'Oise.** Auneuil. Collège Le Point du Jour (2009). Beauvais. Collège Henri Baumont (2011). Beauvais. Collège Jules Michelet (2007). Beauvais. Lycée Jeanne Hachette (2007). Betz. Collège Marcel Pagnol (2008-2009). Breteuil. Collège Compère Morel (s. d.). Breuil-Le-Vert. Lycée professionnel Roberval (2007). Chambly. Collège Jacques Prévert (2011). Chantilly. Collège des Bourgognes (2007). Chantilly. Lycée professionnel de la Forêt (2009). Clermont. Lycée Cassini (2009). Compiègne. Collège Gaëtan Dénain (2011-2012). Compiègne. Collège Jacques Monod (2007). Couloisy. Collège Louis Bouland (2008). Creil. Lycée général et technologique Jules Uhry (2012). Crépy-en-Valois. Lycée professionnel Robert Desnos (2010). Estrées-Saint-Denis. Collège Abel Didelet (2007). Gouvieux. Collège Sonia Delaunay (2010). Grandvilliers. Collège Ferdinand Buisson (2007).- Guiscard. Collège Constant Bourgeois (2007). Lacroix-Saint-Ouen. Collège Jules Verne (2009). Lamorlaye. Collège Françoise Dolto (2009). Lassigny. Collège Able Lefranc (2007). Méru. Lycée professionnel Lavoisier (2008). Nanteuil-Le-Haudoin. Collège Guillaume Cale (2008-2009). Neuilly-en-Thelle. Collège Henry de Montherlant [2009]. Ribécourt-Dreslincourt. Lycée

professionnel Arthur Rimbaud (2010). Saint-Aubin-en-Bray. Collège des Fontainettes (2010). Saint-Just-en-Chaussée. Collège Louise Michel (2007). Saint-Leu-d'Esserent. Collège Jules Vallès (2007). Saint-Maximin. Lycée professionnel Donation de Rothschild (2011). Senlis. Collège de la Fontaine (2009). Thourotte. Collège Clotaire (2009). Villers-Saint-Paul. Collège Émile Lambert (2007). **Département de la Somme.** Ailly-le-Haut-Clocher. Collège Alain Jacques (2006-2015). Amiens. Collège Gui Mareschal (2007). Amiens. Lycée professionnel Romain Rolland (2007). Friville-Escarbotin. Lycée général et technologique du Vimeu (2009). Ham. Lycée professionnel Athanase Peltier (2008-2011). Rosières-en-Santerre. Collège Jules Verne (2011)) : contrats d'objectifs, comptes-rendus de dialogue de gestion, projets d'établissement, correspondance, projets de contractualisation (2005-2014).

Les RAR (Réseaux Ambition Réussite)

249 W 20 - 32	Contractualisation : comptes-rendus de réunion, avenants de contrat, auto-évaluation, contrat ambition réussite, bilan, évaluation, correspondance, lettre de mission, entretiens d'évaluation, rapports d'activité, projets d'établissement, éditorial, journal de réseau (2004-2012).	2004-2012
	<i>Département de l'Aisne.</i>	2006-2010
	<i>Saint-Quentin.</i>	
	249 W 20 RAR Montaigne (2006-2009).	
	<i>Soissons.</i>	
	249 W 21 RAR Gérard Philippe (2006-2010).	
	<i>Département de l'Oise.</i>	2006-2011
	<i>Beauvais.</i>	
	249 W 22 RAR Charles Fauqueux (2006-2010).	
	249 W 23 RAR Henri Baumont (2006-2009).	
	<i>Compiègne.</i>	
	249 W 24 RAR André Malraux (2006-2010).	
	<i>Creil.</i>	
	249 W 25 RAR Gabriel Havez ⁴ (2006-2011).	
	<i>Montataire.</i>	

⁴ Contient des entretiens d'évaluation de personnels.

- 249 W 26** RAR Anatole France (2006-2010).
Nogent-sur-Oise.
- 249 W 27** RAR Édouard Herriot (2006-2009).
Département de la Somme. 2004-2012
Amiens.
- 249 W 28** RAR Arthur Rimbaud (2004-2012)⁵.
- 249 W 29** RAR César Franck (2006-2012).
- 249 W 30** RAR Étouvie (2005-2012).
- 249 W 31** RAR Guy Maréchal (2006-2011)⁶.
Beaucamps-le-Vieux.
- 249 W 32** RAR Maréchal de Hautecloque (2005-2011)⁷.

Les RRS (Réseaux de Réussite Scolaire).

- 249 W 33 – 57** Contractualisation : contrats d’objectifs scolaires, bilans de réussite des élèves, fiches de présentation de projet, fiches d’évaluation, comptes-rendus de visite d’établissements, projets pédagogiques. 2007-2011
Département de l’Aisne. 2007-2009
Château-Thierry.
- 249 W 33** RRS Jean Rostand (2007-2009).
Fère-en-Tardenois.
- 249 W 34** RRS Anne de Montmorrency (2007-2008).
Guise.
- 249 W 35** RRS Camille Desmoulins (2009).
Laon.
- 249 W 36** RRS Charlemagne (2006-2009).
Noyon.
- 249 W 37** RRS Louis Pasteur (2007-2008).
- 249 W 38** RRS Paul Éluard (2007-2009).
Saint-Quentin.
- 249 W 39** RRS Gabriel Hanotaux (2009).
- 249 W 40** RRS Jean Moulin (2009).
- 249 W 41** RRS Marthe Lefèvre (2009).
Département de l’Oise. 2007-2011
Compiègne.
- 249 W 42** RRS Gaëtan Denain (2009).
Crèvecœur-le-Grand.
- 249 W 43** RRS Jehan Fréron (2007-2010)⁸.
Creil.

⁵ Contient un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l’établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement 2005-2006 et 2008-2009 et les projets d’établissement 2006-2009 et 2009-2012.

⁶ Contient un édito *RAIR Guy Mareschal* « *MOSAÏQUE* » n°73 juin 2012.

⁷ Contient un éditorial et deux exemplaires du journal *le RAporteurR*, hebdomadaire du réseau n°1 et n°5.

⁸ Contient une enquête sur le financement du réseau (2007).

- 249 W 44 RRS Jean-Jacques Rousseau (2009).
Méru.
- 249 W 45 RRS du Thelle (2007-2012).
- 249 W 46 RRS Pierre Mendès-France (2009).
Mouy.
- 249 W 47 RRS Romain Rolland (2008-2011).
Nogent-sur-Oise.
- 249 W 48 RRS Marcellin Berthelot (2009).
Villers-Saint-Paul.
- 249 W 49 RRS Émile Lambert (2008-2009).
Département de la Somme. 2007-2009
Ailly-sur-Somme.
- 249 W 50 RRS Val de Somme (2009).
Ailly-sur-Somme/Domart-en-Ponthieu
- 249 W 51 RRS Val de Somme/Val de Nièvre (2011-2012).
Amiens.
- 249 W 52 RRS Édouard Lucas (2009).
Domart-en-Ponthieu.
- 249 W 53 RRS Val de Nièvre (2009).
Doullens.
- 249 W 54 RRS Jean Rostand (2007-2009).
Flixecourt.
- 249 W 55 RRS Flixecourt (2009).
Ham.
- 249 W 56 RRS Victor Hugo (2007-2009).
Rue.
- 249 W 57 RRS du Marquenterre (2009-2012).

LES CLAIR (Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite)

- 249 W 58 – Contractualisation : enquête sur le dispositif, fiche 2010
68 établissement (2010).
Département de l'Aisne. 2010
Laon.
- 249 W 58 CLAIR Charlemagne (2010).
Département de l'Oise. 2010
Beauvais.
- 249 W 59 CLAIR Henri Baumont (2010).
- 249 W 60 CLAIR Charles Fauqueux (2010).
Creil.
- 249 W 61 CLAIR Gabriel Havez (2010).
- 249 W 62 CLAIR Jules Uhry (2010).
Méru.
- 249 W 63 CLAIR Lavoisier (2010).

- Montataire.*
249 W 64 CLAIR André Malraux (2010). 2010
Département de la Somme.
Amiens.
249 W 65 CLAIR César Franck (2010).
249 W 66 CLAIR Étouvie (2010).
249 W 67 CLAIR Romain Rolland (2010).
Péronne.
249 W 68 CLAIR Pierre Mendès-France (2010).

Les ÉCLAIR (Écoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et et la Réussite)

- 249 W 69 - 88** Contractualisation : contrat, outil de saisie, compte-rendu de réunion, rapport d'activité, lettre de mission de personnels, correspondance électronique, pétition, fiche établissement (2011-2013). 2008-2013
Département de l'Aisne 2011-2012
Bohain-en-Vermandois.
249 W 69 ÉCLAIR Henri Matisse (2011-2012).
Laon.
249 W 70 ÉCLAIR Charlemagne (2011-2012).
Saint-Quentin.
249 W 71 ÉCLAIR Montaigne (2011-2012).
Soissons.
249 W 72 ÉCLAIR Gérard Philippe (2011-2012). 2008-2012
Département de l'Oise.
Beauvais.
249 W 73 ÉCLAIR Henri Baumont (2011-2012).
249 W 74 ÉCLAIR Charles Fauqueux (2011-2012).
Compiègne.
249 W 75 ÉCLAIR André Malraux (2011-2012).
249 W 76 ÉCLAIR Gaëtan Denain (2011-2012).
Creil.
249 W 77 ÉCLAIR Gabriel Havez (2011-2013).
249 W 78 ÉCLAIR Jules Uhry (2012).
249 W 79 ÉCLAIR Jean-Jacques Rousseau (2011).
Méru.
249 W 80 ÉCLAIR Lavoisier (2008-2011).
Montataire.
249 W 81 ÉCLAIR Anatole France (2011-2012).
Nogent-sur-Oise.

249 W 82 ÉCLAIR Éric Herriot (2011-2012).

Département de la Somme

2011-2012

Amiens.

249 W 83 ÉCLAIR Arthur Rimbaud (2011-2013).

249 W 84 ÉCLAIR César Franck (2011-2012).

249 W 85 ÉCLAIR Guy Mareschal (2011-2012).

249 W 86 ÉCLAIR Étouvie (2012).

249 W 87 ÉCLAIR Louis Thuillier (2011).

Beaucamps-le-Vieux.

249 W 88 ÉCLAIR Maréchal de Hautecloque (2011-2012).